À partir du 1er janvier 2023, pour l'ensemble des communes Terres Touloises, le tri des déchets recyclables évolue : d'un côté papier, journaux, carton et cartonnettes, de l'autre, le reste des emballages. S'adaptant aux pratiques des habitants, la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte aura lieu désormais une semaine sur deux.

En 2023, le tri et la collecte de nos déchets évoluent

L'engagement du territoire pour la réduction des déchets ne date pas d'hier. Depuis une dizaine d'années déjà, notre facture individuelle tient compte de la quantité de déchets produite par notre foyer. Depuis 2010, grâce aux efforts de tous, le volume d'ordures ménagères par habitant du territoire a diminué de 41 % et 82 % des foyers ne sortent plus leur bac que tous les 15 jours.

Continuons ensemble

Aujourd'hui l'urgence écologique, la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation des coûts de traitements des déchets imposés aux collectivités nous confirment que cette voie est la bonne. Nous devons donc poursuivre notre mobilisation. Comment ? En ajustant notre manière de trier les recyclables et en adaptant la fréquence des collectes aux pratiques du territoire.

Un geste simple et efficace

En triant à part le papier, les journaux, le carton et les cartonnettes, ces derniers ne seront pas souillés par d'autres déchets. Leur recyclage est donc plus facile et de meilleure qualité.

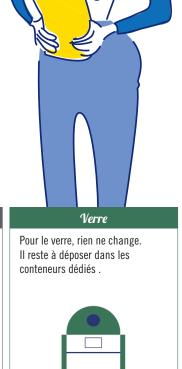
- > Un flyer spécifique à la situation de votre commune sera distribué mi-décembre dans votre boîte aux lettres.
- > Besoin d'adapter le volume de votre bac d'ordures ménagères ? Contactez le 03 83 43 23 76 (un changement gratuit par an et par foyer)

Mode d'emploi :

Conteneur jaune Emballages et flacons plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets et films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métalliques et aluminium.







de déchets

🛨 de tri





CITEO

Tri/réduction des déchets, continuons ensemble!